

Projet : Revitalisation du boulevard Gouin - Comité de travail

Date : 13 mars 2014

Lieu : 7380, boulevard Maurice-Duplessis

Objet : Compte rendu de la rencontre 4



Étaient présents :

- Madame Maria Di Lena, citoyenne
- Madame Maryse Dumouchel, direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
- Madame Caroline Lépine, direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
- Madame Claudine Marchand, bureau d'arrondissement
- Madame Corinne Tastayre, citoyenne
- Monsieur Alexander Bilotta, citoyen
- Monsieur Réjean Denis, citoyen
- Monsieur Bernard Donato, direction des travaux publics
- Monsieur Donald Hubert, direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
- Monsieur Richard Joseph, direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
- Monsieur Jocelyn Larouche, citoyen
- Monsieur Sabin Tremblay, direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Étaient également présents :

- Monsieur Giovanni Rapana, conseiller d'arrondissement
- Monsieur Yannick Guéguen, collectif Audiotopie
- Monsieur Étienne Legast, collectif Audiotopie

Était absente :

- Madame Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement, présidente

Début de la rencontre 19 h 05

1. Introduction de monsieur Richard Joseph, directeur par intérim de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en remplacement de madame Pierre-Antoine à titre de président de la rencontre

En l'absence de madame Pierre-Antoine, Monsieur Joseph souhaite la bienvenue aux participants et introduit l'objectif de la rencontre, c'est-à-dire l'élaboration d'un diagnostic pour le troisième tronçon à l'étude (boulevard Rivière-des-Prairies - rue Trefflé-Berthiaume).

2. Présentation par la Division du patrimoine de la mise en valeur du parcours riverain

Une architecte de la Division du patrimoine de la Ville de Montréal, madame Anne-Marie Dufour, présente le projet de mise en valeur du parcours riverain de la Ville de Montréal. Quatre thèmes sont abordés : l'origine du projet, le site internet, les résultats et les éléments d'analyse.

À la suite de la présentation, les membres du comité de travail ont eu l'occasion de poser différentes questions. Notamment ont été abordées les spécificités du boulevard Gouin dans sa portion située dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, dont la proximité du boulevard Gouin à la rivière.

3. Retour sur le compte rendu de la rencontre du 13 février 2014

À la suite du commentaire d'une citoyenne, une correction sera apportée au compte rendu de la rencontre du 13 février 2014 au point 7 (piste cyclable) afin de remplacer l'expression « 25^e Avenue » par « 28^e Avenue ».

4. Présentation des composantes du tronçon à l'étude

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises présente un portrait succinct du tronçon. À cet effet, les composantes suivantes sont plus largement présentées :

- Les espaces verts;
- Les berges;
- Les usages autres que résidentiels;
- La circulation;
- Les trottoirs;
- Le réseau électrique;
- L'aménagement des cours avant.

5. Présentation des commentaires des citoyens visant le tronçon à l'étude

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises présente tous les commentaires recueillis des citoyens à l'aide du formulaire électronique se trouvant sur le site Web de l'arrondissement. En tout, dix citoyens ont fait parvenir leurs commentaires. Ces derniers visent de façon générale :

- Les parcs (entretien et service);
- La rivière et ses berges (accessibilité et mise en valeur);
- Le cadre bâti (développement urbain et entretien des bâtiments);
- La circulation et la chaussée (entretien, vitesse et signalisation)
- La piste cyclable (aménagement, signalisation et entretien);
- Les trottoirs et les piétons (sécurité);
- Les poteaux électriques (sécurité et pollution visuelle).

6. Discussion et analyse du tronçon à l'étude

La discussion est lancée quant à l'identification des composantes à mettre en valeur et des composantes à améliorer entre le boulevard Rivière-des-Prairies et la rue Trefflé-Berthiaume. Les commentaires, issus de l'ensemble de la discussion, sont transcrits sur une carte afin de visualiser l'évolution et le résultat des échanges. La discussion se résume par les éléments suivants :

Circulation

- Ce tronçon est grandement affecté par un problème de vitesse élevée;
- La proximité des bâtiments à la voie publique entre les 69^e et la 71^e Avenues engendre des problèmes de compatibilité entre les différents utilisateurs (piétons, vélos, voitures, camions, etc.);
- Le remplacement des glissières de sécurité par des aménagements plus naturels améliorerait l'esthétisme du boulevard;
- La présence de l'afficheur de vitesse à l'Est du boulevard Saint-Jean-Baptiste semble efficace. Il pourrait être opportun d'en installer à différents endroits sur le boulevard Gouin;
- Il pourrait être propice d'envisager une circulation à sens unique entre les 87^e et 94^e Avenues en raison de la proximité du boulevard Perras;
- Le comité souligne que les problèmes de circulation pourraient aussi être amoindris par la combinaison de l'augmentation des activités aux abords du boulevard et d'une amélioration de ses aménagements;
- Il serait opportun de maintenir la ruelle privée située sur le terrain du Centre Jeunesse de Montréal, soit entre les 10940 et 10960, et de favoriser son entretien.

Piste cyclable

- Il serait opportun que le réseau cyclable soit adapté aux différents utilisateurs. Par exemple, le circuit de loisir (promenade) devrait être déployé dans les parcs, tandis que le circuit de transport (déplacement) devrait être en bande cyclable.
- La piste cyclable présente, dans ce secteur, des aménagements dangereux et une signalisation déficiente, notamment dans le secteur Est du parc du Cheval-Blanc, le secteur Est du parc des Cageux et près du boulevard Saint-Jean-Baptiste.
- Il serait intéressant d'encourager le commerce Vélocyclop à continuer d'améliorer la halte cycliste qu'ils ont aménagée.

Parcs

- Parc Zotique-Saint-Jean :
 - o Il s'agit d'un parc fréquenté par les cyclistes en raison de la présence du gazebo. Il serait opportun d'y installer des équipements adaptés à cette clientèle (support pour vélos, fontaine, poubelles).
 - o La signalisation du parc bénéficierait à être bonifiée.
- Parc du Cheval-Blanc :
 - o En raison de la proximité d'une clientèle ayant des limites en terme de mobilité, il serait opportun que des aménagements adaptés à cette clientèle soient envisagés, notamment quant à la signalisation routière.
- Parc Saint-Joseph :
 - o Les citoyens se sont approprié le parc, notamment pour la tenue de fêtes familiales. De ce fait, il pourrait être envisagé de munir le parc d'équipements adaptés à ce type d'activité.
- Parc Solange-Rolland :
 - o Le parc est sous-utilisé et mériterait une bonification de ses aménagements.
- Parc des Cageux :
 - o Dans sa partie Ouest, la formation d'une presqu'île constitue un lieu idéal pour l'observation des oiseaux. Il serait opportun que ce secteur soit mis en valeur par une signalisation et si possible des aménagements.
 - o Il serait opportun de dégager certaines vues sur la rivière.
 - o Le parc mériterait de bénéficier d'un plus grand nombre d'équipements (poubelles, bancs, toilettes) et de services (ex. : casse-croûte). La construction d'un pavillon de parc pourrait être envisagée.
 - o L'éclairage du parc est déficient.
 - o Le stationnement présente plusieurs déficiences, notamment quant à sa sécurité vis-à-vis des occupations non désirées.
 - o L'élagage des végétaux et le remplacement de la roche pour un aménagement adapté pourraient favoriser l'accessibilité de la piste cyclable.
 - o La signalisation du parc notamment quant à ses accès devrait être améliorée.
 - o On y retrouve une grande section semée d'herbe à puce.

Site du patrimoine

- Le secteur de l'église Saint-Joseph devrait faire l'objet d'une plus grande mise en valeur afin de bonifier son attractivité.

Autre

- Il serait opportun de procéder au nettoyage des berges; l'implication des jeunes serait bénéfique afin de promouvoir la richesse du secteur auprès de cette clientèle.
- Le marais à proximité de la rue Trefflé-Berthiaume devrait faire l'objet d'une plus importante mise en valeur.

- À la suite de nombreux commentaires quant à l'accessibilité à des blocs sanitaires, le comité souligne l'opportunité de développer des partenariats avec des citoyens corporatifs et institutionnels afin d'offrir ce service.

7. Atelier animé par le collectif Audiotopie dans le cadre de leur projet de parcours sonore sur le boulevard Gouin

En lien avec le projet de parcours sonore, les membres du comité sont invités à participer à trois activités :

- un remue-méninge d'association entre les termes « eau » et « parc »;
- l'identification individuelle d'un parc « coup de cœur » et sa justification;
- une discussion liée au visionnement d'images mettant en relation l'eau et la sphère et à l'écoute de différentes sonorités.

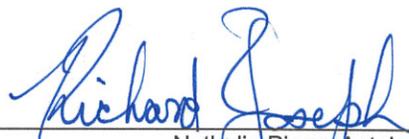
8. Conclusion de la rencontre

Il est convenu qu'un courriel de remerciement soit acheminé à l'ensemble des citoyens ayant transmis un commentaire.

Monsieur Joseph remercie les membres pour leur présence et leur participation active à la rencontre.

Levée de la rencontre 22 h 45

pour :


Nathalie Pierre-Antoine
Conseillère d'arrondissement
Présidente



Caroline Lépine
Conseillère en aménagement
Coordonnatrice